

<https://divergences.be/spip.php?article4470>

Revue libertaire internationale en ligne

Divergences

Nous sommes définis par les lignes que nous décidons de traverser ou d'accepter comme frontières

COMMENT LE CAPITAL « PENETRE » LE TRAVAILLEUR EN LE VIDANT DE SA SUBSTANCE

ALAIN BIHR
**L'ÉCOCIDÉ
CAPITALISTE**

2006 - 2024 - Avant - Alain Bihr - Analyses - Ecocide capitaliste, Alain Bihr -
Date de mise en ligne : mercredi 4 février 2026



Copyright © Divergences Revue libertaire en ligne - Tous droits réservés

Toutefois, les précédentes formes d'exploitation du travail par le capital, partant la valorisation de ce dernier dans le cadre de ces formes, présentent des limites qui sont tôt ou tard atteintes. Limites physiques : les journées n'ont que vingt-quatre heures. Limites physiologiques : l'accroissement continu de la durée et de l'intensité du travail débilite le travailleur jusqu'à le rendre incapable de travailler. Limites sociopolitiques surtout : par leurs luttes et leur organisation en associations, syndicats, partis, les travailleurs parviennent à imposer des bornes tant à la durée du travail qu'aux conditions de travail (s'agissant notamment des femmes et des enfants). Limites que le capital ne peut que partiellement tourner par le recours à de nouvelles forces de travail que lui fournissent les effets continus de l'expropriation, qu'il s'agisse des ci-devant travailleurs indépendants (notamment les paysans venant alimenter l'exode rural) ruinés par la concurrence que le capital leur mène au sein des formations centrales ou des populations indigènes expropriées de force dans le cadre de la conquête et de l'occupation coloniales des formations périphériques, donnant naissance à un flux plus ou moins continu d'immigrations vers le centre.

Pour repousser plus avant ces limites, il faut au capital changer d'objectif selon Marx : se valoriser non plus par l'intermédiaire de la formation d'une plus-value absolue mais par celle d'une plus-value relative. La première correspondant précisément aux formes d'exploitation envisagées précédemment, en reposant sur l'allongement et l'intensification du travail au-delà du travail nécessaire, tel qu'il est fixé par des normes sociales définissant les conditions de reproduction de la force de travail qui sont en cours dans la société et à l'époque considérées. En augmentant la durée du travail et l'intensité du travail, il s'agit d'extraire de la mise en œuvre de la force de travail le plus de travail possible au-delà du travail nécessaire, autrement dit former le plus de valeur au-delà de la valeur de la force de travail elle-même.

La plus-value relative, par contre, s'obtient non pas en augmentant autant que possible le quantum total de travail extrait de la mise en œuvre de la force de travail mais en diminuant le travail nécessaire, autrement dit la part de ce dernier dans le quantum de travail en question, sans que ce dernier augmente nécessairement. Il s'agit donc de diminuer la valeur de la force de travail, non pas nécessairement en révisant à la baisse les normes sociales définissant les conditions de reproduction de cette dernière mais en obtenant qu'une moindre quantité de travail soit nécessaire pour satisfaire à ces normes. Et cela est tout simplement possible en augmentant la productivité du travail ; ce qui revient à augmenter la quantité de biens ou de services qu'un même quantum de travail peut produire, donc à diminuer la valeur unitaire de ces biens, ou encore à dépenser moins de travail pour un panier déterminé de tels biens ou services.

Mais augmenter la productivité du travail suppose de transformer le procès de travail dans tous ses aspects, matériels (recourir à de nouveaux moyens de production : matières de travail et moyens de travail), organisationnels (concevoir de nouvelles formes d'organisation du procès de travail, de nouvelles formes de combinaison, de division et de hiérarchisation, entre forces de travail, rendues nécessaires par le recours à ces nouveaux moyens de travail), idéologiques (élaborer de nouvelles formes de mobilisation subjective des forces de travail adéquates à ces nouvelles conditions de production) – sans compter en amont de nouvelles conditions dans la formation des forces de travail, etc. Autrement dit, en passant de la formation de plus-value absolue à celle de plus-value relative, le capital ne peut plus se contenter de reprendre tels quels les procès de travail dont il hérite des rapports et des formes précapitalistes de production ; il faut qu'ils les bouleversent pour les soumettre à ses exigences de valorisation intensive. Selon les termes mêmes de Marx, il lui faut passer d'une appropriation seulement formelle du procès de travail, au cours de laquelle le capital se contente de donner une forme capitaliste à ce procès (de l'inscrire dans ses rapports de production propres), à une appropriation réelle, consistant à s'emparer de son contenu (matériel, organisationnel, idéologique, etc.) pour lui imprimer sa marque propre [1].

C'est dans la section IV du Livre I du Capital que Marx se livre à une analyse méthodique des différents moments (étapes, modalités, résultats) de l'appropriation réelle du procès de travail par le capital, chacun reprenant pour les approfondir les acquis du précédent, en l'occurrence la coopération simple, la manufacture avec sa division du travail caractéristique et la grande industrie mécanique [2].

Curieusement, cependant, la métaphore du capital-vampire, si présente dans la section précédente, y disparaît quasiment. Il n'en est fait usage explicitement, d'une manière en fait allusive, qu'une seule fois :

« C'est pendant le procès même de travail que le moyen de travail, du fait de sa transformation en un automate, se pose face au travailleur comme capital, comme travail mort qui domine et aspire la force vivante du travail » (page 475).

Pour autant, comme nous allons le voir, cette métaphore reste bien présente mais sur un mode implicite. Et surtout, elle change de sens. Le vampirisme du capital ne consiste plus ici seulement à extraire de la mise en œuvre productive de la force de travail le maximum de surtravail comme sa substance nourricière mais, littéralement, à pénétrer cette force en la remodelant pour la conformer à la nature du capital et à ses exigences de valorisation intensive.

L'appropriation réelle du procès de travail par le capital entrelace en fait trois mouvements (Bihr, 2001 : Chapitre V). Le premier d'entre eux, la socialisation de ce procès, consiste à substituer un travailleur collectif aux travailleurs individuels comme sujet du procès de travail. Ce travailleur collectif naît d'une coopération contrainte entre de multiples travailleurs individuels réunis par le capital dans un même procès de travail, coopération reposant sur la division et la hiérarchisation des tâches parcellaires plus ou moins simples ou complexes qui sont confiées à ces derniers ; il est donc l'œuvre du capital qui le dirige, l'organise et le contrôle à la manière d'une armée productive, une « armée industrielle » qui est d'abord une armée industrielle.

Par cette socialisation du procès de travail, le capital parvient à homogénéiser le travail qu'il met en œuvre, à engendrer ce travail social moyen qui est la substance même de la valeur et de la plus-value ; la socialisation capitaliste du procès de travail fait ainsi de la force productive totale du travailleur collectif une force sociale homogène, indistincte, moyenne, égale à n'importe quelle autre force collective opérant dans les mêmes conditions de production. Par ailleurs, la productivité (l'effort productif) de ce travailleur collectif est bien supérieure à la simple somme des dépenses de travail de ses membres individuels : selon la formule consacrée, le tout est plus que la somme des parties. Et plus que celle des travailleurs pris individuellement, c'est en fait la force productive de ce travailleur collectif que le capital s'approprie : c'est elle qu'il exploite, c'est par elle qu'il se valorise de manière intensive. C'est là un trait qui distingue d'emblée le procès de travail capitaliste des procès de travail antérieurs, et qui ne cesse de se renforcer au fur et à mesure que se développe la soumission réelle du travail au capital, depuis la coopération simple jusqu'à l'automatisation.

Dans et par la socialisation du procès de travail s'opère, en deuxième lieu, l'appropriation par le capital des puissances du travailleur collectif, des puissances productives nées de la socialisation. Le capital s'empare de ces puissances en en faisant ses facultés propres, tout en leur conférant du coup progressivement une forme qui lui soit appropriée, soit une forme réifiée, celle d'un procès de production tout entier dominé par un appareillage mécanique et automatisé qui matérialise le capital dans le procès de travail, qui en constitue en somme le « corps productif ». Et c'est là que nous retrouvons la métaphore du capital-vampire.

Pour exposer ce mouvement, Marx se sert en fait d'une autre métaphore organique, qui ouvre la voie à la reprise de la précédente. Personnifiant le travailleur collectif, le comparant à une sorte de travailleur géant dont les travailleurs individuels constitueraient les différents membres, organes ou cellules, il montre comment le capital s'approprie peu à peu l'ensemble de ses fonctions vitales pour les objectiver en dehors de ce travailleur dans un organisme mécanique et automatique de production qui lui est approprié : à la fois propre et conforme à sa nature. Processus qui se développe au rythme de la socialisation du procès de travail, donc de la constitution du travailleur collectif lui-même.

Au stade de la coopération simple, le capital ne représente encore que le cerveau du travailleur collectif. Commandant les divers mouvements de ses multiples membres, il en constitue l'unité dynamique, l'instance qui imprime le sceau d'une volonté unique et d'un même dessein à des membres (les travailleurs individuels et leurs opérations productives) qui lui restent cependant par eux-mêmes extérieurs et qu'il doit se contenter de réunir, de

coordonner et contrôler autant que possible.

Au stade de la manufacture, le capital commence à prendre réellement possession du corps productif du travailleur collectif. Alors, il ne se contente plus de diriger un organisme de production qui lui reste extérieur, il le pénètre en en déterminant le plan d'ensemble (sous la forme de la division manufacturière du travail) ainsi que les proportions entre ses différentes parties, en en contrôlant désormais de ce fait le mouvement d'ensemble aussi bien que les mouvements de chacun de ses membres.

Car il n'est plus alors jusqu'à l'organe individuel de ce corps productif (l'ouvrier parcellaire) et sa fonction spécialisée qui, par l'intermédiaire de la division manufacturière du travail, ne soient déterminés par le capital. On peut dire que ce dernier est devenu la totalité organique du corps productif, une sorte de « Briarée dont les mille mains sont armées d'outils divers » [3], relativement auquel le travailleur parcellaire n'est plus qu'un simple organe, voire une simple cellule.

Mais la substance même de ce corps lui reste encore étrangère et rétive. Car elle n'est encore rien d'autre que la force de travail en acte, le travail vivant des ouvriers parcellaires. Et Marx de montrer que cette dépendance du capital à l'égard de la force de travail : de sa qualité, de sa célérité, du savoir-faire de l'ouvrier, de sa conscience professionnelle, etc., aura constitué la grande limite de la manufacture et aura permis aux ouvriers de la période manufacturière de résister de multiples manières à leur exploitation et domination. D'où la nécessité pour le capital de se doter d'un corps productif qui lui soit propre, dans lequel il objectivera les puissances du travailleur collectif dont il se sera emparé et qu'il pourra opposer aux travailleurs individuels.

Et c'est ce qui s'opère dans et par la mécanisation et, plus encore, l'automatisation du procès de travail : « (...) dans le système des machines, la grande industrie possède un organisme de production tout à fait objectif que l'ouvrier trouve devant lui toute prêt comme condition matérielle de production » (page 433). Contrairement au corps vivant du travailleur collectif de la manufacture, ce corps mécanique ou automatique est de même nature que le capital ; c'est du travail mort, passé, accumulé, qui va désormais se saisir du travail vivant, pour l'asservir et l'exploiter. Grâce à lui, le capital acquiert donc un contenu matériel et opératif (des moyens de travail) adéquat à sa propre nature de valeur en procès :

« Dans la machine, et plus encore dans la machinerie comme système automatique de machines, le moyen de travail est transformé quant à sa valeur d'usage, c'est-à-dire quant à son existence matérielle, en une existence adéquate au capital fixe et au capital en général ; quant à la forme sous laquelle il a été intégré comme moyen de travail immédiat dans le procès de production du capital, elle est abolie au profit d'une forme posée par le capital lui-même et qui lui est adéquate » (Marx, 2011 [1857-1858] : 652).

De par son dispositif technique même, le système* [4] des machines réalise cette appropriation du travail vivant (présent) par le travail mort (passé, accumulé) qui est l'essence même du capital, de cette valeur en procès qui ne peut exister qu'en s'incorporant en permanence la source même de toute valeur, la force de travail. Le mort y saisit le vif et le soumet à ses exigences : avec le procès mécanique et automatique de production, cette métaphore se réalise au pied de la lettre, le vampirisme du capital y acquérant le moyen physique, technico-scientifique, de satisfaire son inextinguible soif de travail vivant. En un mot, dans et par le système* des machines, les déterminations formelles du capital comme valeur en procès : la subordination du travail vivant (la force de travail) au travail mort (la valeur), l'autonomisation du travail mort à l'égard du travail vivant, se matérialisent en un dispositif technico-scientifique à l'intérieur du procès de travail lui-même, qui extériorise toutes les facultés productives du travailleur collectif en les fixant dans le corps productif du capital (en l'occurrence du capital fixe), toutes ces déterminations formelles du capital deviennent la structure matérielle même du procès de travail :

« Dans la production mécanisée, l'appropriation du travail vivant par le travail objectivé, – l'appropriation de la force ou de l'activité valorisante par la valeur pour soi –, appropriation qui tient au concept même de capital, est posée comme caractère du procès de production lui-même, y compris sous le rapport de ses éléments matériels et de son mouvement matériel » (Id. : 653).

En somme, après s'être emparé du corps du travailleur collectif par la division/composition manufacturière du travail, après s'être approprié sa force productive combinée, le capital parvient à l'autonomiser à l'égard du travailleur collectif, en la fixant dans un corps mécanique et automatique, dont la substance et le mouvement mêmes sont appropriés à sa nature réifiée de valeur en procès. Dès lors, la force productive vivante n'est plus que résiduelle :

« Dans la mesure exacte où le temps de travail – le simple quantum de travail – est posé par le capital comme seul élément déterminant, le travail immédiat et sa quantité disparaissent en tant que principe déterminant de la production – de la création de valeurs d'usage – et se trouvent rabaissés aussi bien quantitativement à une proportion réduite que qualitativement à un moment certes indispensable, mais subalterne au regard du travail scientifique général, de l'application technologique des sciences physiques et mathématiques, cela d'un premier côté, de même qu'[au regard de la] force productive générale qui se dégage de l'articulation sociale dans la production globale – force productive qui apparaît comme, donc, naturelle au travail social (bien qu'étant produit historique). Le capital travaille ainsi à sa propre dissolution en tant que forme dominante la production » (Id. : 656).

Dans ces conditions, le troisième mouvement que déploie l'appropriation réelle du procès de travail par le capital, l'expropriation du travailleur à l'intérieur du procès de travail lui-même, est immédiatement compréhensible. Si le travailleur collectif est encore le véritable sujet du procès de travail au sein de la manufacture tandis que le travailleur individuel y reste le cerveau et le moteur de l'outil, le procès mécanique et plus encore le procès automatique de production dépouillent le premier de toute maîtrise sur le procès dans son ensemble tandis qu'ils réduisent le second à n'être plus que le serveur docile voire le simple surveillant d'un système* des machines fonctionnant indépendamment de lui et qui lui dicte totalement la nature et le rythme de ses opérations productives. En les vampirisant, le capital tend à transformer les travailleurs en zombies en les façonnant à son image, en les réduisant à de purs « opérateurs de production » voués à la valorisation du capital, en « machines à produire de la survaleur » (page 667), en les contraignant à en interioriser la logique au détriment de leur propre subjectivité, en un mot : en les réifiant ; à la détérioration physique s'adjoignent ou se substituent dès lors la dégradation morale et la dégénération intellectuelle. L'un et l'autre, le travailleur collectif comme le travailleur individuel, se trouvent finalement métamorphosés par le vampirisme du capital en de simples appendices ectoplasmiques du « corps productif » de ce dernier, dans lequel se trouvent désormais extériorisées toutes les facultés productives qui étaient originellement celles du seul travail vivant.

[1] Pour désigner ce processus, Marx emploie alternativement trois termes : celui de *Unterordnung* (subordination, soumission), quelquefois remplacé par celui de *Unterwerfung* qui en est un quasi-synonyme, celui de *Subsumtion* (subsomption) et celui de *Aneignung* (acquisition, appropriation). Bien que ce dernier soit le moins fréquent des trois, c'est celui que je retiendrai prioritairement. Le premier, qui fait partie du registre administratif et militaire, indique qu'il s'agit pour le capital de parfaire sa maîtrise du procès de travail et, bien évidemment, des travailleurs. Le deuxième, qui est emprunté à la logique et sert à désigner l'inclusion du particulier dans le général, marque qu'il s'agit de soumettre les particularités de tout procès de travail à la généralité (l'uniformité) du procès de valorisation du capital. Le troisième met au contraire l'accent non pas tant sur la prise de possession de ce procès par le capital que sur sa transformation de sorte à le rendre propre à la nature et aux exigences du capital : à en faire un procès le plus parfaitement approprié au capital, c'est-à-dire conforme ou adéquat à sa nature de valeur en procès. C'est cette idée que j'entends développer ici.

[2] Dans un célèbre passage des *Grundrisse*, Marx a même pu anticiper sur un quatrième moment, celui de l'automation, qui ne s'est pourtant développé qu'au cours de ces toutes dernières décennies. Cette anticipation a été possible parce que ce quatrième moment de l'appropriation réelle du procès de travail par le capital ne fait que poursuivre la logique inhérente au développement des trois moments précédents (Marx, 2011 [1857-1858] : 650-670). Je serai donc amené à m'y référer aussi.

[3] La formule se trouve dans la traduction française de la seconde édition allemande du Livre I du *Capital*, traduction revue par Marx lui-même ; cf. *Le Capital*, Paris, Éditions Sociales, 1948, tome II, page 35. Elle n'a pas été reprise dans la quatrième édition allemande dont la traduction a été citée jusqu'à présent.

[4] Les termes accompagnés d'un astérisque font l'objet d'une définition dans le glossaire figurant en fin d'ouvrage. L'astérisque ne figure

cependant que lorsque le terme est employé dans le sens défini dans ce glossaire.